

# BTS Analyses de Biologie Médicale

**Formations gratuites et rémunérées**

**en alternance**



## Les atouts de LA FORBINE

- **Une aide importante** et un **accompagnement constant** dans votre **recherche d'entreprise** (Vous n'êtes pas seul pour cette recherche d'emploi)
- Des entreprises et partenaires sérieux avec qui nous travaillons
- Des **enseignants compétents et qualifiés**
- Un **enseignement de qualité** pour une **réussite à l'examen**
- Un **suivi pédagogique permanent** en entreprise

## Débouchés

Le technicien supérieur biologiste exerce son activité dans les laboratoires de biologie médicale humaine ou vétérinaire. Les secteurs d'emplois qui lui sont accessibles sont très divers : **santé** (hôpitaux, laboratoires privés, centres de transfusion,...), **recherche** (laboratoires universitaires, INSERM, CNRS, Institut Pasteur,...), **médecine et recherche vétérinaire, enseignement**. Il peut aussi trouver un emploi dans les secteurs de **l'agro-alimentaire** (contrôle d'hygiène, contrôles laitiers, épuration des eaux,...). Il est qualifié pour occuper des emplois nécessitant une technicité élevée, une polyvalence de base large, une certaine autonomie dans le choix et la réalisation des techniques, une capacité critique contribuant à la validation technique de l'analyse.

## Objectifs

Le technicien supérieur en analyses de biologie médicale doit être capable, sous la responsabilité du biologiste ou du directeur du laboratoire, et dans le respect des réglementations en vigueur :

- de prélever et de réaliser les analyses (manuelles ou automatisées) et examens courants et complémentaires, avec une compétence étendue à la mise en oeuvre de techniques spécifiques ;
- de participer au contrôle de qualité, à la mise en service et à l'entretien courant des appareillages ;
- d'assurer aux diverses étapes de leur réalisation, la validation de ses actes professionnels ;
- d'estimer les risques et de mettre en oeuvre les moyens de prévention.

Les enseignements professionnels basés sur de solides connaissances scientifiques permettent aux élèves une intégration rapide dans tous les secteurs de la biologie et facilitent leur adaptation à l'évolution des techniques.

## Niveau d'étude requis

- Bac S
- Bac S.T.L.
- Bac S.T.2.S. avec mention (niveau bac sous certaines conditions)

Admission après étude du dossier de candidature et entretien

## Programme de formation

FRANÇAIS	60 heures
ANGLAIS	60 heures
MATHEMATIQUES	150 heures
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	150 heures
BIOCHIMIE	210 heures
MICROBIOLOGIE	210 heures
HEMATOLOGIE – ANATOMOPATHOLOGIE	150 heures
IMMUNOLOGIE	150 heures
CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL	20 heures
PREPARATION THEORIQUE AU CERTIFICAT DE CAPACITE EN PRELEVEMENTS SANGUINS	20 heures
TRAVAUX PRATIQUES	300 heures
<b>TOTAL POUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION</b>	<b>1 500 heures</b>

## Le Contrat de Professionnalisation

**Objectif :** Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle par l'acquisition d'un diplôme.

**Les bénéficiaires :** Jeunes de moins de 26 ans quel que soit leur niveau de formation initiale.  
Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus dès leur inscription à l'ASSEDIC.

**Fonctionnement :** Le jeune salarié travaille tous les matins en entreprise et étudie tous les après-midi en centre de formation. Un tuteur au sein de l'entreprise accueille, aide, et suit le jeune salarié pendant toute la durée de la Formation.

**Type de Contrat :** **CDD** de 6 à 24 mois - **CDI** avec action de professionnalisation de 6 à 24 mois en début de CDI

**Tuteur :** Il est choisi au sein de l'entreprise par l'employeur. Il accueille, aide, informe, guide le jeune salarié et assure la liaison avec l'établissement de formation.

**Rémunération du salarié :** rémunération minimale, sauf dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, calculée en fonction de l'âge et du niveau de formation.

Niveau de formation	16 ans à moins de 21 ans	21 ans à moins de 26 ans	26 ans et plus
Inférieur au Bac professionnel ou titres professionnels équivalents (BEP, CAP) + Bac général (Bacs L, ES, S)	<b>55 % du SMIC</b>	<b>70 % du SMIC</b>	<b>85 % du minimum conventionnel, sans être inférieur au SMIC</b>
Bac professionnel + Bac technologique (STI, Bac STT), et plus	<b>65 % du SMIC</b>	<b>80 % du SMIC</b>	

**LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ DE CHIMIE BIOLOGIE**  
Établissement privé sous contrat d'association avec l'État  
4, Bd de la Forbine - 13011 Marseille  
Tél. 04 91 44 60 48 - Fax. 04 91 35 47 44  
lycee@laforbine.com